

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2021**

Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,  
Présents :

<b>ANXIONNAZ Anne-Marie</b>	<b>BERGER-SABBATEL Jean-Claude</b>	<b>BERTHIER Béatrice</b>
<b>LIGEON Marie-Cécile</b>	<b>MILLERET Liliane</b>	<b>SONDAZ Elodie</b>
<b>THOMAT Stéphane</b>		
Etaient excusés	ANXIONNAZ Vincent	BOIREAU Yann
	GUICHARD Nicolas	VERNON Nicolas
	VEROLLET Cédric	
Etait absente	FRAMMOLINI Julie	

Secrétaire de séance : LIGEON Marie-Cécile

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 02 décembre 2021, une nouvelle convocation du Conseil Municipal a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales. Le conseil pouvant délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum. Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

**Régie de recettes**

Modification de la régie de recettes « produits divers » par la création d'un compte de dépôt de fonds au Trésor afin que les chèques soient envoyés directement à Créteil et non plus déposés en Trésorerie.

**Tableau des emplois**

- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet suite à la création d'un emploi d'agent de maîtrise territorial à temps complet
- Récapitulatif des emplois de la collectivité :

EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDO DE SERVICE
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b> Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	35h
<b>FILIERE ANIMATION</b> Adjoint d'animation territorial	C	4	8h annualisées 6h annualisées 3h annualisées 8h hors vacances scolaires
<b>FILIERE POLICE</b> Gardien de police municipale (Poste vacant depuis le 01/12/2016)	C	1	7h
<b>FILIERE SOCIALE</b> Agent spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	30h
<b>FILIERE TECHNIQUE</b> Agent de maîtrise principal	C	1	35h
Agent de maîtrise	C	1	35h
Adjoint technique territorial	C	1	21h

**Tarifs eau et assainissement**

Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022

- Eau potable : part communale
  - Tarif 2021 : 0.3827 €/m<sup>3</sup> HT abonnement inchangé : 14.76 €
  - Tarif 2022 : 0.4018 €/m<sup>3</sup> HT abonnement inchangé : 14.76 €
- Assainissement collectif :
  - Tarif 2021 : 1,5266 €/m<sup>3</sup> HT
  - Tarif 2022 : 1.5648 €/m<sup>3</sup> HT
- Assainissement non collectif : pas de changement.

## DETR 2022

Dossiers validés pour la demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :

- Éclairage public solaire du parking à Montgirod
- 2<sup>ème</sup> tranche de remplacement en basse consommation des luminaires au Chef-Lieu

### Cession de terrain

Avis favorable à la demande d'un propriétaire de chalet d'alpage au lieu-dit « La Combette » qui souhaite régulariser son accès. Vente par la Commune de 41ca au tarif de 5€/m<sup>2</sup>.

### Chapelle de Picolard

Béatrice Berthier présente au Conseil Municipal l'intérêt historique et patrimonial de la chapelle Saint-Antoine de Picolard dont le mobilier de grande qualité est révélateur de la ferveur religieuse des communautés de montagne au 18<sup>e</sup> siècle.

Ce mobilier se compose essentiellement d'un retable de bois sculpté, peint et doré dont les deux colonnes torsées encadrent un tableau représentant, sous la Vierge à l'Enfant, saint Antoine entouré de sainte Marguerite et de saint Sébastien.

Quatre remarquables statues en bois polychrome complètent l'ensemble : deux statues de très belle facture représentant sainte Marguerite et saint Antoine ainsi que deux pittoresques statues à connotation plus populaire représentant saint Sébastien et saint Antoine.

Le mobilier de cette chapelle est complété par deux statues de bois doré (représentant la Vierge à l'Enfant et saint Joseph), une paire d'anges porte-flambeau et une paire de reliquaires également en bois doré.

En vertu de leurs indéniables qualités artistiques ces éléments mobiliers sont représentatifs du patrimoine baroque de Tarentaise et nécessitent d'être conservés pour être valorisés.

Le conseil municipal demande la protection de l'ensemble du mobilier de la chapelle Saint-Antoine de Picolard au titre des Monuments Historiques et/ou du Répertoire Départemental.

### Communication des demandes d'urbanisme

→ Point sur les dossiers examinés en commission :

- Déclaration préalable
  - PERRIER Marc à Montgirod pour un abri de jardin
  - ROQUES Philippe au Chef-Lieu pour une division foncière
  - VERNON Nicolas à Montgirod pour l'ouverture d'une fenêtre
- Permis de construire FLEURY Jean-Marc et Valérie à Couverclaz pour des travaux sur une construction existante.

### Questions et communications diverses

- ❖ Attribution par le Département de la Savoie de la subvention Covid-19 : 1 500€
- ❖ Avis favorable pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation de temps conviviaux autour des jeux de société par l'association « la Tarentaise des jeux ». Ces soirées permettront d'offrir une animation sympathique aux personnes des Chapelles.
- ❖ Point par Elodie SONDAZ sur l'école : fermeture de deux classes suite au Covid19, restauration scolaire, accompagnatrice dans le bus.
- ❖ Les travaux de reprise de voirie pour les écoulements des eaux pluviales prévus à Couverclaz sont repoussés au printemps.

*Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.*

Les Chapelles, le 13 décembre 2021

Le Maire,



Le secrétaire,

